Association Pour les Initiatives de Développement

Projet Droits et Devoirs des Ouvriers Agricoles dans les exploitations de Production d'Ananas dans les Communes productrices d'Ananas (DOAPACA)

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un(e) consultant(e) en communication pour l'élaboration du plan de communication et de mobilisation des membres de la FéNOFAB

Novembre 2026

1. Contexte et justification

L'Association pour les Initiatives de Développement (APID-ONG) met en œuvre, avec l'appui de Brücke Le Pont, la phase 2 du projet Droits et Devoirs des Ouvriers Agricoles dans les exploitations de Production d'Ananas (DOAPACA). Ce projet vise à améliorer les conditions de travail dans la filière ananas et à renforcer la capacité des ouvriers agricoles à défendre leurs droits et à assumer leurs devoirs.

La Fédération Nationale des Ouvriers agricoles de la Filière Ananas du Bénin (FéNOFAB) œuvre pour la défense des intérêts socio-économiques, professionnels et sociaux de ses membres. Dans un contexte marqué par le développement de la filière ananas, l'amélioration des conditions de travail des ouvriers, la promotion de leurs droits et la valorisation de leurs contributions nécessitent une communication efficace, cohérente et stratégique.

Toutefois, la fédération ne dispose pas encore d'un plan de communication structurée permettant d'organiser ses actions de communication interne et externe, de renforcer sa visibilité auprès des partenaires institutionnels et techniques, et de mobiliser davantage ses membres autour de sa vision et de ses objectifs.

Afin de doter la fédération d'un outil stratégique de communication, il est prévu de recruter un consultant ou une équipe de consultants pour l'élaboration du Plan de Communication de la (FéNOFAB).

2. Objectifs de la mission

2.1 Objectif général

Elaborer un plan de communication stratégique et opérationnel permettant à la FéNOFAB de renforcer sa visibilité, sa notoriété et son influence auprès de ses membres, partenaires techniques et financiers, acteurs de la filière ananas et institutions publiques.

2.2 Objectifs spécifiques

- Réaliser un diagnostic de la communication interne et externe de la fédération
- Analyser la situation de la communication de la fédération : canaux existants, circulation de l'information entre la base, les unions et les organes de la fédération, attentes et obstacles des membres.
- Identifier et segmenter les publics cibles (ouvriers et ouvrières, jeunes, responsables d'unions, exploitants et employeurs, partenaires techniques, autorités locales) et définir pour chacun des messages adaptés.
- Proposer des axes stratégiques de communication ;
- Elaborer un plan d'action de communication assorti d'un budget indicatif
- Définir des indicateurs de suivi et d'évaluation les outils et le calendrier de mise en œuvre, ainsi que le budget et le dispositif de suivi-évaluation.
- Renforcer la capacité des responsables de la fédération à s'approprier et à piloter le plan.

3. Résultats attendus

- Un diagnostic de la communication de la FéNOFAB est réalisé ;
- Les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la communication sont identifiées ;
- Une stratégie de communication est définie ;
- Un plan de communication et de mobilisation des membres, validé par l'instance dirigeante de la FéNOFAB.
- Une matrice de messages clés par public et par canal, et un ensemble d'outils prioritaires prêts à l'emploi.
- Un calendrier et un budget de mise en œuvre, articulés avec le chronogramme du plan d'affaires.

- Un dispositif de suivi-évaluation avec des indicateurs simples, mesurables et appropriables par la fédération.

4. Mandat du consultant

Sous la supervision d'APID-ONG et en concertation avec le bureau exécutif de la FéNOFAB, le (la) consultant(e) exécutera les tâches suivantes.

Phase 1 — Cadrage

- Tenir une réunion de lancement avec APID-ONG et la FéNOFAB pour confirmer les attentes, le calendrier et les modalités de travail.
- Faire la revue documentaire : statuts, règlement intérieur, rapport de collecte des données, vision et plan d'action 2026-2029, plan d'affaires.
- Produire une note de cadrage précisant la méthodologie, les outils de collecte et le chronogramme détaillé.

Phase 2 — Diagnostic et analyse des publics

- Conduire des entretiens et des échanges de groupe avec les membres, les responsables des unions, le bureau exécutif et les partenaires, en veillant à la participation des femmes et des jeunes.
- Dresser l'état des lieux des canaux et pratiques de communication (réunions, radios communautaires, téléphone et messageries, affichage, relais communautaires).
- Identifier les freins à la mobilisation et à la fidélisation (information insuffisante, langue, alphabétisation, distance, confiance, coût de la cotisation) et les leviers disponibles.

Phase 3 — Élaboration du plan

- Formuler les objectifs de communication, les publics, les messages clés et le ton, dans des langues et des formats accessibles aux ouvriers agricoles.
- Concevoir la stratégie de mobilisation et de fidélisation : campagne d'adhésion et de délivrance des cartes, recouvrement des cotisations, redevabilité envers les membres, mécanisme de retour d'information et de gestion des plaintes.
- Définir les canaux, les outils prioritaires (supports pour les causeries, affiches, messages radio, modèles de communication écrite) et les rôles de chaque organe de la fédération.
- Établir le calendrier de mise en œuvre, le budget et le dispositif de suivi-évaluation.

Phase 4 — Restitution et finalisation

- Présenter le projet de plan à l'instance dirigeante de la FéNOFAB et à APID-ONG lors d'un atelier de validation.
- Intégrer les observations et remettre la version finale, accompagnée d'un résumé vulgarisé destiné aux membres.

5. Approche méthodologique

La démarche sera participative et fondée sur des données de terrain. Le (la) consultant(e) proposera dans son offre une méthodologie détaillée, qui précisera les échantillons, les outils de collecte, les modalités d'implication des membres et le déroulement de l'atelier de validation. APID-ONG facilitera la collecte d'informations et les échanges entre le (la) consultant(e) et les membres de la FéNOFAB : mise à disposition des documents, prise de contact avec les unions, organisation logistique des rencontres.

6. Livrables

N°	Livrable	Format
L1	Note de cadrage (méthodologie, outils, chronogramme)	Document Word
L2	Rapport de diagnostic et cartographie des publics	Document Word
L3	Projet de stratégie de communication ;	Document Word
	Plan de communication détaillé	Document Word
L4	Plan final validé, avec annexes (matrice de messages, calendrier, budget, outils de suivi) et résumé vulgarisé	Document Word
L5	Rapport final intégrant l'observation de validation	Documents Word et PDF

Tous les livrables sont rédigés en français, dans un style clair et accessible. Ils sont remis à APID-ONG en version électronique et deviennent la propriété de la FéNOFAB et d'APID-ONG.

7. Profil du consultant

Le consultant ou le cabinet devra justifier

- D'une expérience en communication institutionnelle et stratégique ;
- D'une bonne connaissance du secteur agricole et du développement rural ;
- D'une expérience avérée dans l'élaboration de plans de communication ;
- D'excellentes capacités rédactionnelles et analytiques

7.2 Atouts appréciés

- Connaissance du milieu rural béninois, de la filière ananas ou du secteur agricole.
- Expérience de la mobilisation communautaire, de l'animation de groupes et des méthodes participatives.
- Connaissance des enjeux du travail décent et des droits des travailleurs agricoles.
- Maîtrise des langues locales de la zone d'intervention (notamment le fon) et capacité à produire des supports adaptés à un public peu alphabétisé.

7.3 Qualités personnelles

- Rigueur, sens de l'écoute, capacité de synthèse et de rédaction, respect des délais, disponibilité pour des déplacements sur le terrain.

8. Dossier de candidature

Le dossier, rédigé en français, comprend les pièces suivantes :

- une lettre de motivation adressée à APID-ONG ;
- un curriculum vitae détaillé et à jour ;
- une copie du diplôme et des attestations ou preuves des références citées ;
- une note technique (compréhension de la mission, méthodologie, chronogramme), de cinq pages au maximum ;
- une offre financière détaillée (honoraires, frais de déplacement et autres frais), en FCFA.

9. Évaluation des candidatures

Critère	Pondération
Compréhension de la mission et méthodologie	30 %
Expérience du Consultant/ Cabinet	35
Qualification de l'équipe	20
Offre Financière	15
Total	

Seuls les candidats ayant obtenu au moins 70 points sur 100 sur l'ensemble des critères seront retenus. APID-ONG pourra inviter les candidats les mieux classés à un entretien

9. Encadrement et modalités

- Le (la) consultant(e) travaille sous la supervision du Coordonnateur / RSE d'APID-ONG, en lien avec le bureau exécutif de la FéNOFAB.
- APID-ONG met à sa disposition la documentation nécessaire et facilite l'accès aux membres et aux unions.
- Le (la) consultant(e) s'engage à respecter la confidentialité des informations recueillies et à n'utiliser les données collectées que pour la présente mission.

10. Dépôt des candidatures

Les dossiers sont à envoyer par courriel à l'adresse **apidongnov2011@yahoo.com** , mettre en copie adamouadebayo@gmail.com , senameballo@gamil.com avec pour objet « Candidature — Consultant en communication FéNOFAB », au plus tard le **11 novembre 2026** à **17h30**.

Fait à Allada, novembre 2026